

Contrôleur(euse) technique automobile

Pneus, freins, pot d'échappement... le contrôleur technique ausculte la voiture sous tous les angles. Objectif : pointer les dysfonctionnements et conseiller le propriétaire du véhicule sur les réparations à effectuer.

- **Métiers associés :** agent(e) de constatation des douanes (branche surveillance spé maintenance automobile), chef de centre service rapide, contrôleur(euse) technique, Contrôleur(se) technique poids lourds, opérateur(trice) en maintenance des véhicules (FPT), réceptionnaire, réceptionnaire après-vente
- **Domaines professionnels :** Automobile...
- **Centres d'intérêt :** concevoir, utiliser les technologies modernes...

Métier accessible après un bac **S-SI**
(Scientifique option Sciences de l'Ingénieur)

Nature du travail

Un vrai bilan de santé

Ce professionnel est chargé de contrôler l'état des automobiles de plus de quatre ans. Il doit vérifier la conformité des véhicules avec la réglementation en vigueur. Pour cela, il n'effectue pas moins de 125 vérifications sur les véhicules qui lui sont confiés. Tout y passe : freins, pneus, boîte de vitesses, suspension, pollution, direction, éclairage...

Il ne répare pas

Le contrôle visuel se révélant souvent insuffisant, une série de tests est effectuée à l'aide d'appareils de mesure. Cependant, ce technicien ne répare jamais le véhicule. En revanche, en cas de freins défectueux, de moteur bruyant ou de voiture polluante, il doit découvrir la cause du problème.

Un rôle de conseiller

Une fois les tests effectués, le contrôleur technique établit un bilan écrit de son intervention, un procès-verbal et une facture pour le client. Puis il explique à l'utilisateur ce qu'il doit faire réparer, quelles sont les pièces à changer et pourquoi (batterie, flexible, pneus...). C'est aussi l'occasion de sensibiliser les conducteurs à la sécurité routière et de fixer, si nécessaire, la date d'une prochaine contre-visite.

Conditions de travail

Le métier évolue

Le contrôleur exerce dans un centre agréé indépendant ou associé à un réseau. L'équipe technique, placée sous la direction d'un responsable, dépasse rarement trois personnes. C'est un emploi qui peut paraître répétitif. En réalité, il évolue avec la réglementation et impose au professionnel de suivre régulièrement des stages de remise à niveau.

Le garant de la sécurité

Les responsabilités du contrôleur technique en automobile sont très importantes. En effet, il rédige et signe le procès-verbal (PV), qui fait de lui le garant de la sécurité du véhicule. Il évalue l'état de fonctionnement de la voiture.

Des postures parfois pénibles

Debout, couché, assis, parfois plié en deux, il ausculte le véhicule sous toutes les coutures. Pas toujours facile de dénicher le numéro du châssis, surtout lorsqu'on ne peut rien démonter. Les outils à sa disposition sont des appareils spécifiques tels que les réglosopes, les bancs de freinage ou les analyseurs de gaz. Enfin, il utilise l'ordinateur pour rédiger le bilan de ses interventions.

Vie professionnelle

Une profession récente

Le métier existe depuis 1992, date de l'instauration du contrôle technique obligatoire. Celui-ci concerne les voitures, les fourgons et les camionnettes de moins de 3,5 tonnes, de quatre ans et plus.

5 200 centres agréés

On compte environ 10 000 contrôleurs techniques automobiles en France. Ils sont répartis dans environ 5 200 centres agréés (indépendants ou affiliés à un réseau national). Environ 500 postes sont à pourvoir chaque année. Le secteur attire de nombreux jeunes.

S'installer à son compte

Un contrôleur salarié peut devenir chef d'équipe, voire chef de centre. Autre possibilité : s'installer à son compte. Il faut alors tabler sur un investissement minimal d'environ 77 000 euros, voire de 153 000 euros si on achète le local et le matériel. Ne pratiquant plus la réparation automobile, le contrôleur a parfois des problèmes de reconversion.

Rémunération

Salaire du débutant

1400 brut/mois.

Compétences

Une courroie de transmission

L'activité est très réglementée par la direction de la sécurité et de la circulation routière du ministère des Transports. Aucune condamnation ne doit figurer au casier judiciaire du contrôleur qui doit être agréé par la préfecture pour exercer.

Rigueur de mise

Impossible d'échapper aux multiples documents faisant état des normes en vigueur. Mieux vaut donc être rigoureux et méthodique. La précision est également requise au moment de rédiger les rapports.

Un bon technicien

Si le contrôleur technique ne répare pas, il doit cependant connaître tous les problèmes liés à la mécanique automobile, depuis la carrosserie jusqu'au moteur, en passant par la batterie et la boîte de vitesses.

Le goût de la communication

Ce spécialiste a le goût du contact. Il est à la fois en relation avec les clients, les experts, les assureurs et les équipementiers. Face à des conducteurs pas toujours satisfaits du bilan émis, il sait garder son calme. Il est capable d'employer un langage technique mais aussi d'expliquer les problèmes du véhicule en termes courants.

Accès au métier

Différents diplômes de base en mécanique automobile, carrosserie, tôlerie ou électricité automobile (du CAP au BTS/DUT) permettent de suivre le stage de formation spécifique nécessaire à l'obtention de l'agrément en préfecture.

La formation, qui débouche sur le certificat de qualification professionnelle (CQP) de contrôleur technique, dure six mois et s'adresse aux titulaires d'un CAP de mécanicien ou de carrossier sans expérience professionnelle. Elle ne dure qu'un mois pour ceux qui sont déjà expérimentés.

Le contrôleur doit recevoir vingt heures de formation complémentaire annuelle pour le maintien de son agrément.

Des formations menant au métier :

- Bac pro Carrosserie option construction
- Bac pro Carrosserie option réparation
- Bac pro Maintenance de véhicules automobiles option motocycles
- Bac pro Maintenance de véhicules automobiles option véhicules industriels
- Bac pro Maintenance de véhicules automobiles option voitures particulières
- Bac STI sciences et technologies industrielles spécialité Génie Mécanique option : Systèmes Motorisés
- BEP Carrosserie
- BEP Maintenance des véhicules automobiles dominante bateaux de plaisance et de pêche
- BP Carrosserie construction et maquettage
- **BTS Maintenance après-vente automobile option véhicules particuliers**
- CAP Maintenance des véhicules automobiles option véhicules particuliers
- CAP Réparation des carrosseries
- FCIL Contrôleur technique
- FCIL Contrôleur technique automobile (niveau IV)
- FCIL Contrôleur technique poids lourds (niveau IV)
- MC Aménagement et rénovation des véhicules spécifiques
- MC Maintenance des moteurs diesel et de leurs équipements